

FICHE DE POSTE
Psychologue clinicien.ne
dans le service de Pédiatrie générale et maladies infectieuses

Hôpital Necker-Enfants malades
149 rue de Sèvres
75743 Paris Cedex 15
Tél. : 01 44 49 40 00

Accès Métro ligne 10 et 13 Duroc Bus 39, 70, 82, 87, 89, 92
Métro ligne 6 Sèvres Lecourbe – Pasteur
Métro ligne 12 Falguière

Personnes à contacter :

Madame Hélène GORI, psychologue clinicienne, service de Pédiatrie générale et maladies infectieuses ; courriel : helene.gori@aphp.fr

Pr Martin Chalumeau, Chef du service de Pédiatrie générale et maladies infectieuses ; courriel : martin.chalumeau@aphp.fr

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier

- Psychologue hospitalier

Code métier

- 05010

Grade

- Psychologue

Position dans la structure

Service de Pédiatrie générale et maladies infectieuses, DMU MEFADO

- Liaisons hiérarchiques
Directrice de l'hôpital : M Vilayleck
Directeur des ressources humaines : M L Lefranc
- Liaisons fonctionnelles
Chef de service : Pr M Chalumeau
Collège des Psychologues

Temps plein titulaire en CDI ou poste mi-temps de MCU-psychologue clinicien.ne

MISSIONS DU SERVICE

Le service de Pédiatrie générale et maladies infectieuses (PGMI) de l'hôpital Necker-Enfants malades du DMU MEFADO (Médecine de l'enfant et de l'adolescent) du GH APHP.CUPC est un service de 40 lits d'hospitalisation conventionnelle (50 lits les 3 mois d'hiver dont 13 dédiés aux épidémies hivernales, 37 lits le reste de l'année) qui assure des missions de soins, enseignement, recherche dans les domaines polyvalents de la pédiatrie communautaire (aval des Urgences et des réanimations du site), de l'infectiologie pédiatrique (cotutelle de l'équipe mobile d'infectiologie), de l'*infantology* (CRM Pierre-Robin et apparentés), des pathologies du globule rouge de l'enfant

(CRMR syndromes drépanocytaires et pathologies rares du globule rouge), de la protection de l'enfance (équipe mobile) et de la permanence de l'accès aux soins de santé (PASS pédiatrique).

MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DU SERVICE

Missions générales

Décret 91-129 du 31 janvier 1991 : les missions des psychologues clinicien(ne)s sont de « concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives et curatives au travers d'une démarche professionnelle propre prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes afin de promouvoir l'autonomie de la personne. »

Missions permanentes – Principes généraux

Fonctions cliniques propres :

- Accompagner et assurer le soutien psychologique des enfants et adolescents hospitalisés et de leurs parents pendant et après leur prise en charge par le service
- Évaluer et orienter l'enfant et/ou ses parents pour la prise en charge psychologique
- Assurer des entretiens individuels ou familiaux à visée diagnostique
- Participer à la prise en charge thérapeutique des enfants et de leur famille dont l'éducation thérapeutique

Fonctions cliniques intégrées dans la prise en charge pluridisciplinaire :

- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire du service de PGMI :
 - participer aux réunions du service en apportant des éléments de compréhension du vécu et de la logique affective des patients et de leur famille
 - assurer un travail de liaison et de coordination intra et extrahospitalier
 - intervenir auprès d'équipes pluriprofessionnelles internes ou externes au service
- Organiser son travail en complémentarité et en collaboration étroite avec la ou les autres psychologues du service
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire du service de Pédopsychiatrie (Pr P Chaste) :
 - participer aux réunions d'interface PGMI et Pédopsychiatrie
 - assurer un travail de liaison et de coordination intra hospitalier avec le service de Pédopsychiatrie

Fonctions institutionnelles

- Actions de repérage et d'orientation des situations de souffrance des professionnels en collaboration avec la psychologue du personnel

Formation, information, recherche (F.I.R.)

- Participer/conduire des travaux de recherche en lien avec les thématiques du service
- Encadrer et former les stagiaires psychologues
- Participer au Collège des psychologues

Fonctions spécifiques selon les axes cliniques du service :

- Participation à la gestion de la crise auto- ou hétéro- agressive
- Accompagnement de l'annonce des diagnostics et des projets thérapeutiques
- Participation à la transition enfant-adulte
- Participation aux décisions éthiques
- Participation à la prise en charge de la douleur, de la prise en charge palliative et de fin de vie
- Consultations pluridisciplinaires
- Participation aux groupes de travail du site Necker-Enfants malades

- Participation aux RCP locales et nationales des CRMR

Organisation du travail entre les psychologues du service

Les psychologues du service de PGMI se répartissent les activités liées aux différentes missions du service en discussion avec l'équipe médicale. Les besoins les plus importants de prise en charge psychologique des enfants, des adolescents et de leurs familles peuvent être schématiquement structurés en 4 axes :

- Nourrissons pris en charge pour syndromes de Pierre Robin, troubles du développement notamment de la sphère oro-faciale, difficultés alimentaires précoces, troubles du lien mère-bébé ;
- Enfants et adolescents atteints de drépanocytose ;
- Médecine aigue de l'adolescent : adolescents suicidants, troubles somatoformes, difficultés psychosociales, maladies chroniques ;
- Nourrissons, enfants et adolescents évalués en protection de l'enfance.

Pour chacun de ces axes, un.e des psychologues du service est référente. Cette fonction de référente se matérialise par la présence aux transmissions du matin dans l'une des unités d'hospitalisation dédiées plus spécifiquement à cet axe. Cette fonction de référente s'inscrit dans un travail collégial sur ces axes afin de bénéficier de l'ensemble des expertises des psychologues du service et maintenir la continuité de prise en charge des patients. Un équilibre dans la répartition des missions entre les psychologues du service doit être trouvé sur un rythme biennuel. Cette répartition tient compte des facteurs suivants :

- Expertise dans la thématique
- Charge de travail
- Conduite éventuelle de travaux de recherche
- Intégration dans les équipes spécifiques des thématiques

Les psychologues du service proposent une répartition des missions au chef de service qui la discute avec l'équipe et l'arbitre.

COMPETENCES et EXPERIENCES REQUISES
--

Qualification requise

- M2 de Psychologie clinique et psychopathologie ou Psychologie clinique de la Santé
- Doctorat de psychologie souhaitable pour développer une activité de recherche propre adossée à un laboratoire de psychologie

Connaissances requises

- Psychologie du développement, psychopathologie du nourrisson à l'adolescent
- Processus psychologiques dans les maladies somatiques chroniques, en milieu hospitalier et en éducation thérapeutique
- Bilan psychologique du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent

Connaissances associées souhaitables

- Psychopathologie parentale
- Méthodologie de recherche en psychologie
- Prise en charge de la douleur de l'enfant (hypnose...)
- Psychopathologie transculturelle

Qualités et expériences requises

- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Autonomie
- **Expérience professionnelle en milieu pédiatrique**